Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 029-212902811-20251215-532025-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER
COMMUNE DE TOURC'H

Date d'affichage : 8 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 10
Votants : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel COTTEN, Maire.

Présents : tous les conseillers municipaux exceptées Maria LE CORRE (absente excusée), Soazig ROBIN (absente excusée) et Hasna ALANOU.

Annick BERNARD a été élue secrétaire de séance.

**Objet : Acquisition de la motte castrale de Goël ar C'hoat**
**Délibération N° 53 /2025**

Charles LE BIHAN indique à l'assemblée que la commune doit au plus tôt acquérir le terrain où se situe la motte castrale afin de la protéger et de conserver le site.
Ce patrimoine doit être mis en valeur dans le but d'une valorisation dans un territoire rural. Des fouilles pourront avoir lieu par la suite. Le secteur de la motte deviendra un circuit touristique. Des conventions de passages ont déjà été obtenues et signées.

Cette parcelle d'une contenance de 3295 m² appartient à la famille LE BEC.

Le tarif de vente se fera sur la base de 2.00 € HT / m², soit un total de 3295 m² x 2.00 € = 6 590.00 € HT.

Le montant des dépenses d'acquisition s'élève donc à 10 390.00 € HT, il comprend l'acquisition de terrains pour 6 590.00 € HT, les frais de bornage pour 2 300.00 € HT et les frais de notaire pour 1 500.00 € HT.

Les frais d'actes notariés sont à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à l'acquisition de ce terrain où se situe la motte castrale et à signer les documents afférents à cette acquisition ainsi qu'à demander des subventions auprès de la DRAC et de CCA.

Pour extrait conforme

Le Maire

Michel COTTEN

MAIRIE DE TOURC'H 29 Finistère